



Charte du FC Lausanne-Sport

Pour faire honneur à son club, chaque membre, joueur, parent ou supporter du FC Lausanne-Sport se doit de connaître et d'agir selon les trois « R » qui nous rallient: Réputation, Respect, Réussite !

L'histoire de notre club centenaire, la reconnaissance que nous devons à celles et ceux qui l'ont bâti et à ceux qui nous font rêver aujourd'hui : tout cela nous impose de défendre sa réputation. En ce sens, nous sommes tous les « ambassadeurs du football et du FC Lausanne-Sport ».

Dans le jeu, au bord du terrain ou dans le travail d'encadrement, le fair-play, le respect et l'observation des règles doivent nous conduire. Au-delà des résultats, nous avons la volonté de réussir en accord avec la charte.

Pour faire vivre les valeurs de ces « **3 R** », le FC Lausanne-Sport s'est donné une charte éthique en sept points. Accessible à tous, elle offre une boussole à chaque membre du club et permet au comité d'éthique d'épauler le comité directeur dans sa volonté de tenir le bon cap.

- Le respect de soi et des autres
- Le fair-play
- L'esprit de club
- La recherche d'harmonie
- Le principe d'une saine gestion
- La volonté d'une communication claire
- L'ambition de réussir, en accord avec la charte

Le Comité directeur & Le Comité d'éthique du FC Lausanne-Sport.



Article 1

Le respect de soi et des autres

Par « respect de soi et des autres », on entend entre autres :

- le souci de l'hygiène de vie, le refus du dopage et de la corruption,
- le respect des moyens légaux pour atteindre la performance sportive,
- le respect de tous les acteurs du football, en particulier de l'arbitre, de l'adversaire et des spectateurs.

Article 2

Le fair-play

Par « fair-play », on entend :

- la conformité aux règles et à l'esprit du jeu,
- le respect des décisions de l'arbitre,
- le souci de préserver l'intégrité physique et psychique de l'adversaire,

et en toutes occasions :

- une attitude loyale, exempte de violence ou de provocations.

Article 3

L'esprit de club

Par « esprit de club », on entend :

- l'attachement aux couleurs du FC Lausanne Sport,
- l'importance de placer la formation et le mouvement junior dans les priorités du club,
- la défense des intérêts du club, par son comportement sur et hors du terrain, ainsi que lors de déclarations publiques.

Article 4

La recherche de l'harmonie du club avec son environnement humain, social et naturel

Par recherche d'harmonie avec l'environnement humain, on entend :

- la proximité avec le public lausannois et vaudois et
- le respect des différences ethniques et raciales.

Par recherche d'harmonie avec l'environnement social, on entend le souci de:

- maintenir un club de sport populaire,
- permettre au tissu économique local et régional de participer aux développements du club,
- entretenir de bons contacts avec les clubs de sport de la région,
- permettre aux Lausannois et Vaudois de participer au développement du club.



Par recherche d'harmonie avec l'environnement naturel, on entend

- le respect des ressources naturelles et des principes de développement durable.

Article 5

Le principe d'une saine gestion du club

Le principe d'une saine gestion du club suppose :

- utiliser les ressources de manière avisée et mesurée,
- respecter les principes, les règles et les usages en matière financière et comptable,
- ne recourir à l'emprunt que lorsque cela est nécessaire, dans le cadre d'une planification financière.

Article 6

Une communication claire

Une communication claire - à savoir une communication placée sous le signe de la vérité et de la transparence - suppose de la part du club, que ses organes et ses représentants :

- favorisent le dialogue à l'intérieur et à l'extérieur du club,
- facilitent, dans toute la mesure du possible, l'accès à l'information autorisée à l'égard des médias, des autorités publiques et de toute instance chargée d'exercer un contrôle.

Article 7

L'ambition de réussir, en accord avec la charte

L'adhésion à la présente charte n'empêche ni l'ambition, ni l'envie de gagner et de se surpasser. Mais chaque adhérent y affirme la volonté que la victoire soit obtenue sans tricherie - sous toutes ses formes - et conformément aux valeurs et principes de la présente charte du FC Lausanne-Sport.